

Conditions Générales du Service Web to Mail

En vigueur au 18/11/2022

1. Définitions

Les termes et expressions, ci-dessous définis, utilisés dans les présentes conditions générales de Service avec une majuscule ont le sens indiqué ci-dessous et lesdits termes et expressions ci-dessous définis au singulier peuvent désigner leurs pluriels et vice versa :

« **CGS** » : désigne les présentes Conditions Générales du Service.

« **Client** » : désigne les personnes physiques majeures, ou les représentants légaux des personnes mineures ou incapables, disposant d'un accès internet et d'une adresse de courrier électronique valide, et souhaitant utiliser le Service sur le Site pour revendre leur Produit à un Repreneur sélectionné par le Fournisseur de Service.

« **Fournisseur de Service** » : désigne la société Kréfel, une Société Anonyme, dont le numéro d'entreprise est le BE0400.673.544 et dont le siège social est situé à 1851 Humbeek, Steenstraat 44, qui propose le service au Client et qui fait l'intermédiation avec le Repreneur. Le Fournisseur de Service est joignable par courrier électronique à l'adresse suivante : rachat@krefel.be.

« **Repreneur** » : désigne la société qui rachète le produit et qui apparaît sur le bon de cession. Il est sélectionné par le Fournisseur de Service.

« **Service** » : désigne le service de rachat opéré par le Fournisseur de Service via le Site et permettant aux Clients de céder la propriété de leurs Produits au Repreneur en contrepartie du Versement.

« **Site** » : désigne le site internet permettant aux Clients d'utiliser le Service, disponible à l'adresse internet suivante : www.krefel.be

2. Acceptation

La demande de la part du Client de vendre son Produit à un Repreneur entraîne sans réserve l'acceptation des CGS par le Client. En acceptant les CGS, le Client garantit être propriétaire du Produit et des éventuels accessoires l'accompagnant, objet de la Demande.

3. Objet et Champ d'application

Les CGS ont pour objet de définir les conditions d'utilisation du Service assuré par le Fournisseur de Service sur le Site.

Les CGS s'appliquent uniquement et sans restriction, à l'ensemble des achats de Produits de la part d'un Repreneur auprès des Clients sur le Site.

Le Service est uniquement proposé par le Fournisseur de Service en Belgique.

Les CGS s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions et sont accessibles à tout moment sur le Site et prévaudront le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire, sauf dérogation préalable, expresse et écrite du Fournisseur de Service.

Le Fournisseur de Service se réserve le droit, et à sa seule discrétion, de modifier les CGS à tout moment. En cas de modification des CGS, les CGS applicables à l'achat seront les CGS en vigueur au moment de la Demande du Client sur le Site. Les CGS entrent en vigueur dès leur publication sur le Site et remplacent immédiatement les anciennes CGS pour toutes les opérations à venir.

Toute vente effectuée par le Client au Repreneur sur le Site implique sans réserve et sans condition l'acceptation des dispositions des CGS

4. Reprise par Internet

4.1. Description du Service

Conformément aux CGS, le Service permet au Client de céder la propriété de son Produit à un Repreneur en contrepartie d'un paiement.

Rachat de Produit :

Il appartient au Client de sélectionner sur le Site le Produit qu'il désire vendre au Repreneur et de suivre l'intégralité des étapes indiquées par le Site.

Une fois ces étapes réalisées par le Client, celui-ci se voit proposer un Prix de Reprise Estimé.

Le Client est informé que le Prix de Reprise Estimé qui lui est proposé sur le Site est conditionné au fait que le Prix de Reprise Estimé correspond au Prix de Reprise Final.

Le Fournisseur de Service informe le Client qu'il se réserve le droit, sauf contestation sérieuse, de refuser d'acheter le Produit d'un Client avec lequel il serait en litige ou avec lequel il a eu un litige, ce litige constituant un motif légitime de refus de rachat d'un Produit.

4.2. Prix de Reprise

Le Prix de Reprise Estimé du Produit, indiqué sur le Site évolue dans le temps et dépend des caractéristiques du Produit (modèle, fonctionnement, état, etc.) saisies par le Client. Il est conditionné à la conformité des déclarations du Client sur l'état du Produit concerné ainsi qu'au respect des délais d'expédition, décrit ci-dessous, dudit Produit.

En d'autres termes, le Prix de Reprise est engageant pour le Repreneur, uniquement si les caractéristiques du Produit déclarées par le Client correspondent à l'Expertise et que le Produit est envoyé dans les délais visés ci-dessous. À défaut, seul le Prix de Reprise Final sera engageant pour le Repreneur.

L'estimation du Prix de Reprise Estimée des Produits indiquée sur le Site au moment de la Demande, est valable pour une période de DIX (10) jours ouvrés à compter de la date de la Demande. Les

caractéristiques du Produit enregistrées par le Client sur le Site lors de la Demande et permettant de déterminer le Prix de Reprise Estimé, sont contrôlées par le Repreneur lors de l'Expertise du Produit à réception de ce dernier.

En soumettant sa Demande via le Site, le Client garantit que la description et les caractéristiques réelles du Produit correspondent aux informations qu'il a communiquées via le Site. Si lors de l'Expertise par le Repreneur, l'état et/ou le modèle et/ou la marque et/ou le nombre des Produits envoyés ne correspondent pas aux informations indiquées au moment de la Demande sur le Site par le Client, et/ou que le Client ne respecte pas les délais d'envoi, le Prix de Reprise Estimé n'est plus opposable au Repreneur. Dans ce cas, le Repreneur s'engage à proposer au Client par courriel via le Site un nouveau Prix de Reprise, correspondant au Prix de Reprise Final.

Le Client dispose alors d'un délai de SEPT (7) jours calendaires pour accepter ou refuser le Prix de Reprise Final du Produit.

En cas de refus du Prix de Reprise, valablement exprimé par le Client, les frais de transport nécessaires au retour de son Produit sont à la charge de client

Le Prix de Reprise Final du Produit engage la Société et correspond à la valeur effective du paiement. Si le Client accepte ou suivant l'expiration du délai d'acceptation du Prix de Reprise Final, il reçoit, le paiement du Prix de Reprise du Produit dans les CINQ (5) jours ouvrés.

Il est expressément convenu entre les Parties que le Client ne peut céder via le Service de Reprise, que des Produits débloqués et dont les données ont été effacées (smartphones, consoles...), si applicable au produit faisant l'objet de la reprise. Le Client reconnaît expressément que dans le cas où il utiliserait le Service pour la reprise d'un Produit bloqué, il ne pourra prétendre au rachat de son Produit et que le Produit lui sera renvoyé à ses frais conformément aux CGS.

4.3. Modalités du Paiement

Dès lors que la proposition de Prix de Reprise est validée par le Client, il reçoit le montant du paiement par :

- un virement bancaire, en une seule opération bancaire selon ce qu'il a indiqué sur le Site, dans les délais prévus et aux conditions ci-après détaillées. Le Client reçoit le Versement par virement bancaire. Le Client doit alors saisir, lors de sa Demande, son relevé d'identité bancaire.
- un bon d'achat, valable pour l'achat de produits, accessoires et prestations de services en ligne. Le bon d'achat est valable 12 mois à compter de son émission. Le bon peut être cédé entre particuliers. Les bons d'achat de reprise ne sont pas cumulables entre eux. Le bon doit être utilisé en une seule fois et ne peut donner lieu à aucun remboursement ni échange en numéraire.

Le Fournisseur de Service informe le Client que si le Produit est répertorié dans le fichier commun des produits volés, il le transmet auprès des services de répression compétents pour enquête. Le Client est informé que les Produits déclarés volés ne font l'objet d'aucun paiement.

4.4. Bon de cession de propriété

Le Client doit dûment remplir le bon de cession de propriété du Produit et le joindre à l'envoi du Produit, sous peine de bloquer la reprise et de modifier le Prix de Reprise du Produit.

En cas d'absence du bon de cession dûment rempli par le Client, lors de la réception du Produit par le Repreneur, il adressera un courriel au Client via le Site afin de remédier à ce problème.

4.5. Transfert de propriété

La propriété du Produit est transférée selon les règles de l'article 1583 du Code civil qui précise qu'il y a transfert de propriété à partir du moment où le Repreneur et le Client s'accordent sur la chose et sur le prix.

En d'autres termes, le transfert de propriété du Produit du Client au Repreneur se fera au moment de la Validation de l'Acte de Reprise.

Dans l'hypothèse où le Prix de Reprise d'un Produit ne correspond pas au Prix de Reprise Estimé et que le Client ne souhaite pas céder son Produit au Prix de Reprise proposé par le Repreneur, le transfert de propriété du Produit n'aura donc pas lieu.

4.6. Transfert des risques

Le transfert des risques, notamment les risques de perte, de vol et de détérioration du Produit, s'opère à compter de la réception du Produit par le Repreneur.

Dans le cas où le Prix de Reprise d'un Produit ne correspond pas au Prix de Reprise Estimé et que le Client ne souhaite pas céder son Produit au Prix de Reprise proposé par le Repreneur, le Produit sera renvoyé au Client. Le transfert des risques s'opère à compter de la réception du Produit par le Client.

4.7. Transport des Produits

Pour l'envoi des Produits, le Fournisseur du Service propose au Client d'imprimer directement une étiquette, prépayée par Le Fournisseur de Service, à coller sur l'enveloppe choisie par le Client.

5. Nullité partielle

La nullité d'une ou plusieurs stipulations des CGS n'entraîne pas la nullité des CGS dans leur ensemble pour autant que la ou les stipulations litigieuses ne puissent être considérées, dans l'esprit d'une des Parties, comme substantielle et déterminante.

Dans le cas où la stipulation litigieuse ne peut pas être considérée comme substantielle et déterminante pour une des Parties, les Parties s'engagent à renégocier de bonne foi la stipulation litigieuse.

6. Droit applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions générales de Service sont soumises au droit belge.

En cas de litige, le Client s'adressera au Fournisseur de Service pour obtenir une solution amiable.

À défaut, tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution du présent Contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux belges compétents.